

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sandrine Laroche](#)

<https://www.cadre21.org/membres/14b5ba361339916f5d372900>

Date d'obtention : 2020-11-27 16:29:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de bien suivre le protocole de la trousse, afin de demeurer constant et cohérent dans notre intervention. De plus, qu'il est important de respecter notre rôle dans l'intervention afin de ne pas aller à l'encontre de nos mandats respectifs. Puis, de ne jamais regarder le contenu d'un appareil électronique contenant de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'être mieux outillé dans le cadre de ce genre de situation. Cela me permettra d'être davantage confiant lorsque je ferai face à une situation de la sorte. De plus, j'ai davantage conscience des lois et je pourrai sensibiliser davantage les élèves sur ce sujet.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne jamais regarder le contenu de leur téléphone.

À bien remplir la grille d'évaluation de façon individuelle avec tous les élèves concernés

À m'assurer de bien évaluer si il s'agit du malveillant ou d'un geste impulsif

À bien suivre les étapes qui sont attribuées à mon rôle

Que je suis l'intervention de première ligne